

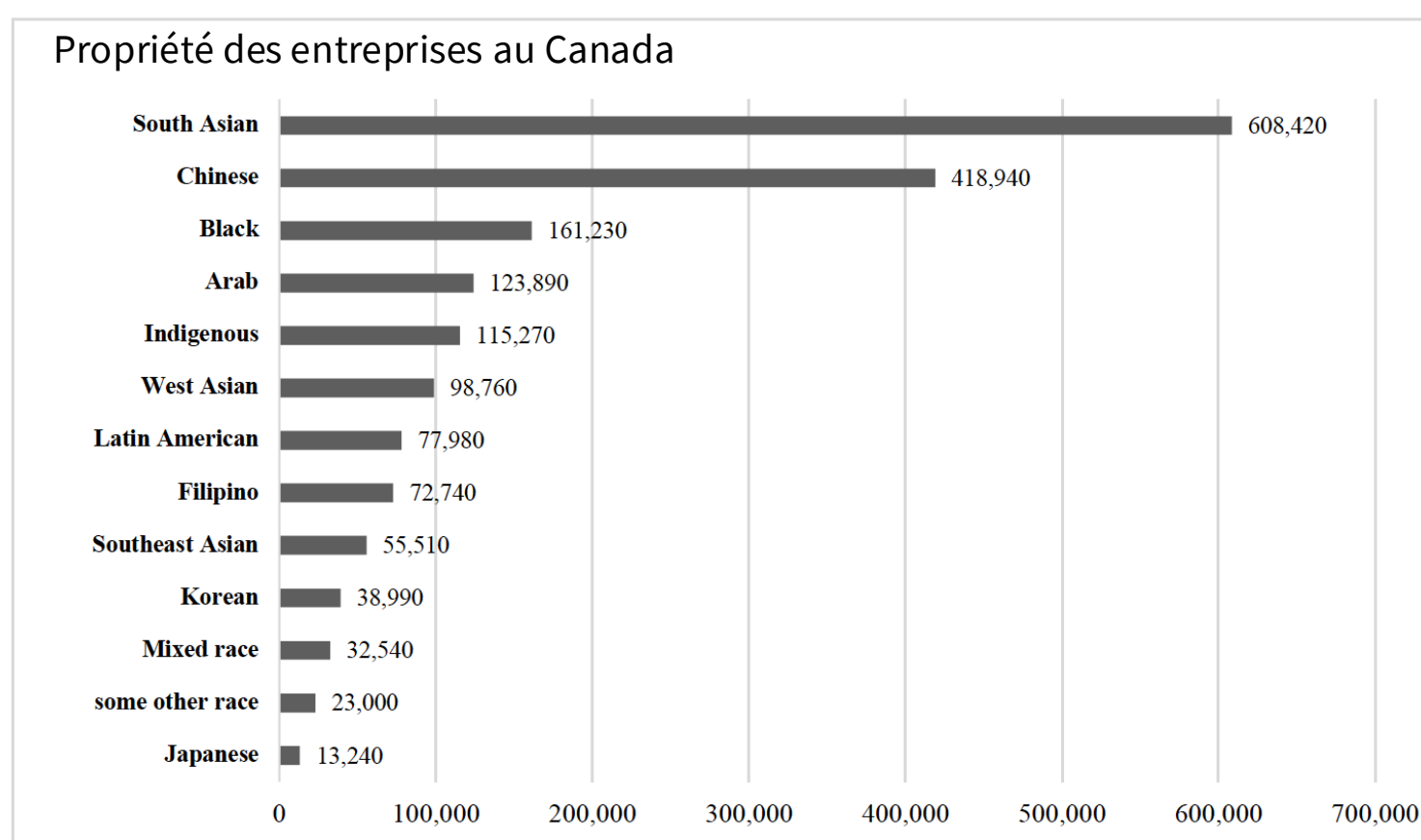
Indicateurs sociaux de disparité pour les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) : représentation dans le monde des affaires

Oluwatosin Adewusi, Chambre de commerce des femmes du Canada (2025). *Représentation dans les entreprises.*

Lire le rapport complet ici: <https://bit.ly/3lezyg>.

Disparités profondes entre les groupes raciaux

- **28,2 % des entreprises** appartiennent à des entrepreneurs PANDC, soit une proportion presque équivalente à leur poids dans la population (31,6 %).
- **MAIS** : les données désagrégées révèlent une **sous-représentation flagrante de certains groupes raciaux**



Statistique Canada, 2021. Tableau 33-10-0848-01.

Part des propriétaires d'entreprises par rapport à la part de la population canadienne

Les plus surreprésentés

- Asiatiques du Sud (9,7 % contre 7,1 %)
- Chinois (6,7 % vs. 4,7 %)

Les plus sous-représentés

- Noirs : 1,5 % contre 4,3 %
- Autochtones : 1,8 % contre 5 %

Les plus touchés :

Les femmes et les entrepreneur·e·s handicapé·e·s PANDC se heurtent à des difficultés supplémentaires pour créer leur entreprise.

Croissance sans équité

- Le taux de propriété des PANDC a augmenté de +12,1 % (2019-2021), **dépassant la** croissance des **non-PANDC**.
- **MAIS** la plupart restent de petites entreprises sans employés dans des secteurs à faible revenu (transport, entreposage, hébergement) et génèrent un revenu annuel inférieur à 30 000 \$

Exclusion financière et relative aux réseaux limités

- **Obstacles au financement** : Plus de 80 % des PANDC dépendent de leurs fonds personnels ; moins de 1 % ont accès à un capital de risque
- **Obstacles au développement** : L'accès limité au mentorat, aux réseaux d'affaires et à des ressources de développement culturellement adaptées accentue les inégalités



Le gouvernement doit mettre en place des politiques ciblées et culturellement adaptées afin d'améliorer l'accès au capital, aux réseaux et soutenir le développement des groupes PANDC sous-représentés.

Recommandations : les 4 piliers de soutien

Favoriser un accès équitable élargi aux capitaux

1. Étoffer les programmes de prêts ciblés : ajouter des prêts flexibles, à faible taux d'intérêt, avec moins d'exigences en matière de garanties aux programmes comme le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires et le Fonds de croissance autochtone.

2. Reconnaître les systèmes de crédit informels : accepter d'autres méthodes d'évaluation du crédit, tenant compte des traditions de prêt dans les communautés immigrées.

3. Améliorer l'éducation financière : proposer une éducation financière adaptée aux contextes culturels pour favoriser l'accès et l'utilisation des systèmes de prêt formels.

4. Simplifier les demandes : faciliter les demandes de financement gouvernemental.

Encourager le soutien du secteur privé : utiliser les incitations gouvernementales et les outils de responsabilisation pour motiver les banques et les investisseurs à financer les entreprises PANDC.

Réseaux communautaires

1. Soutenir les entreprises PANDC : augmenter le financement des chambres de commerce, des incubateurs et des accélérateurs dirigés par des PANDC.

2. Créer des opportunités de réseautage : organiser des événements et des programmes de mentorat qui mettent en relation les entrepreneurs PANDC avec des investisseurs et des conseillers.

3. Développer des pôles numériques : créer des plateformes en ligne accessibles pour favoriser l'apprentissage par les pairs, la collaboration et l'accès au capital.

4. Proposer des points de rencontre : concevoir des initiatives qui s'attaquent aux obstacles spécifiques rencontrés par les femmes, les entrepreneur·e·s handicapé·e·s et les immigré·e·s PANDC.

Développement ciblé des compétences

1. Développer les programmes de formation : financer des programmes communautaires axés sur les compétences commerciales de base, les outils numériques et le développement du leadership.

2. Adapter les activités de liaison aux communautés locales : utiliser une communication multilingue et culturellement adaptée pour instaurer la confiance et stimuler la participation.

3. Soutenir les petites et moyennes entreprises : veiller à ce que les programmes de formation répondent aux besoins des petites et moyennes entreprises dirigées par des PANDC.

Politique et pratiques de collecte de données

1. Supprimer les obstacles : modifier les règles d'admissibilité qui excluent les entrepreneur·e·s non citoyen·ne·s, y compris les résident·e·s permanent·e·s et les réfugié·e·s.

2. Suivre les résultats : exiger la collecte de données fondées sur la race et de données intersectionnelles pour mieux orienter le financement et mesurer les progrès.

3. Consulter les communautés : travailler avec les communautés PANDC dans l'élaboration de mesures de soutien pour les entrepreneur·e·s.